

SAINT BAUZILLE INFOS!

JUIN 2017

ANIMATIONS MUNICIPALES ESTIVALES

> **FEU DE LA SAINT-JEAN.** Le lundi 26 juin à 21h30, nous vous convions comme chaque



année pour fêter la Saint Jean sur la place de la Mairie. Nous nous retrouverons tous autour du traditionnel feu de la Saint-Jean, entre amis.

La municipalité vous offrira boissons et grillades pendant que les plus téméraires entoureront les flammes marquant le solstice d'été.

> **FÊTE NATIONALE.** Le jeudi 13 juillet, la municipalité vous convie à un apéritif à 19 heures sur la place du village pour célébrer la fête nationale avec un peu d'avance ! L'apéritif est gratuit et ouvert à tous. Pour terminer la soirée, un repas paëlla sur inscription est organisé. Au menu : Melon- Paëlla- Fromage & glace- Café. Vin rouge, blanc et rosé en boisson. Les inscriptions et le règlement pour le repas (paëlla) se feront **en mairie jusqu'au 30 juin**. Les participants doivent apporter leurs couverts, verres & assiettes. Tarifs: 10 euros pour les adultes, 5 euros pour les enfants de 5 à 12 ans, et gratuit pour les moins de cinq ans.

> RANDO VTT

«**LA SAINT-BAUZILLOISE**». Le dimanche 17 septembre 2017, la municipalité et les associations organisent la 3ème édition, de la rando VTT « La Saintbauzilloise » ! La mairie propose à tous les amateurs de VTT deux parcours en garrigue.

circuit famille : 12 km, avec variante 14 km, conçu pour adolescents (à partir de 10 ans) et adultes pour le plaisir de rouler tranquille en famille.

circuit adulte : 41km de parcours très technique et très physique.



Les départs sont libres de 8h à 9h30 maxi. Les inscriptions se font sur la place de la mairie à partir de 8h, pour les deux parcours. Vous pouvez télécharger, imprimer et remplir le bulletin d'inscription à fournir lors de votre inscription sur place. Une pré-inscription est recommandée en envoyant un mail sur le site de la mairie (cliquer sur la rubrique CONTACT), ou en téléphonant à la mairie. Les mineurs doivent être accompagnés par un adulte et avoir une autorisation parentale signée. La fourniture d'un certificat médical n'est pas nécessaire pour participer à cette randonnée.

Une participation de 5€/personne pour le parcours familial et 10€/personne pour le parcours adulte, comprenant l'inscription au parcours et un ravitaillement, sera demandée. Les bénéfices de la course seront reversés à l'association « Rêves ».

Fernand Simao ☎ 07 78 82 90 77
Secrétariat de Mairie ☎ 04 67 86 93 21
✉ mairie@saintbauzilledemontmel.fr

Voici le bulletin de l'été et quelques informations sur les animations estivales proposées par la municipalité. Vous tenir informés avec tous les moyens dont nous disposons est important.

Ce bulletin est un support que vous êtes nombreux à apprécier. Sur un format 4, 8 ou 12 pages, il vous permet de conserver à portée de main les informations et est accessible à tout le monde.

Vous pouvez aussi trouver les informations qu'il contient sur le site communal avec les comptes rendus de conseil municipal, le PLU, les menus de la cantine, les actualités ... Une bibliothèque virtuelle des documents municipaux utiles somme toute.

Nous avons mis en place une newsletter email «Les dernières actus Saint Bauzilloises». Ce format change ce mois-ci et depuis quelques jours, nous sommes présents sur les réseaux sociaux, twitter et facebook.

🐦 **@SaintBaudeMontmel**

Twitter nous permet de vous envoyer de courts rappels d'évènements, ou des infos d'alertes de la préfecture et des institutions partenaires.

📘 **www.facebook.com/saintbauzilledemontmel/**

Vous retrouverez toutes les actus sur notre compte facebook, sur lequel vous pourrez suivre le journal photo de notre vie villageoise. Nous y publierons prochainement les photos de nos animations estivales qui nous permettront de partager avec vous de bons moments.

Très bel été, à très bientôt.

F. Matheron

> **CENTRE DE LOISIRS**



> **VACANCES D'ÉTÉ:** Le centre de loisirs «Les Cigalous du Puech» accueillera vos enfants (de 4 à 11 ans) du **10 au 28 Juillet** et du **28 Août au 1er Septembre**. Les inscriptions sont ouvertes et disponibles sur le site internet de la commune, rubrique « la vie au village ».

Les cigalous s'amuseront autour d'activités ludiques (mario kart, chasse aux trésors, koh-lanta, cirque, Fort Boyard), manuelles (pâtisserie, poterie), sportives et civiques (code de la route, formation au massage cardiaque). Une sortie découverte d'une ferme, avec un parcours d'aventures, des tyroliennes, un labyrinthe et bien plus encore, sera organisée le **21 juillet**.

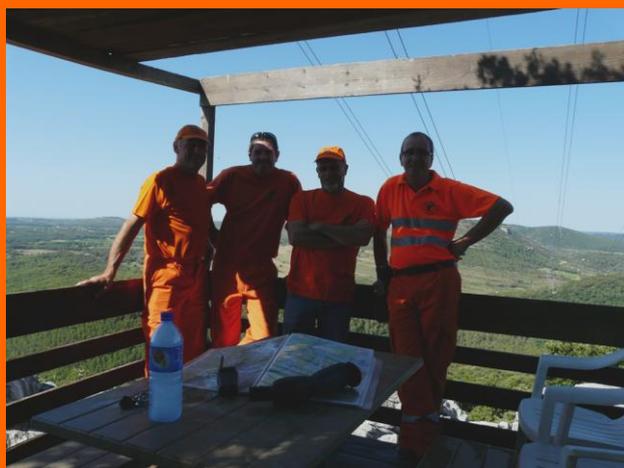
Bonne humeur et esprit «vacances» au programme!

Charles Lemaître ☎06.17.11.22.99
www.saintbauzilledemontmel.fr



> **CCFF : LA SAISON 2017 A COMMENCE!**

Ils seront 36 bénévoles cette année, soit treize nouvelles recrues, à surveiller nos garrigues au sein du CCFF, animé par Gilles Marro.



> **L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque sera ouverte les mercredis de 14h à 19h, **profitez-en!**

Nous avons fait des achats dont la liste est disponible sur le site; le bibliobus est passé et nous avons reçu de nombreux romans pour les enfants, de quoi satisfaire nos lecteurs pour les vacances !

> **ANIMATIONS ET JEUX VIDÉOS.** De 14h à 17 h, nous vous proposons des animations en direction des jeunes: un kit jeux vidéo prêté par la bibliothèque départementale et des tablettes achetées par la municipalité seront à leur disposition. Grégoire Beaucaire, second volontaire en service civique à assurer la mission numérique, animera ces après-midi. Le **mercredi 28 juin** de 14h à 19h, aura lieu une animation sur les gifs animés artistiques. Le **mercredi 21 juin** à 11h, Valérie proposera un atelier « bébés lecteurs » et de 14h à 17h, Charles et Grégoire animeront un atelier tablettes.

> **NUMÉRIQUE.** Si vous avez besoin d'aide ou d'un conseil concernant le numérique, Grégoire, en service civique, est là pour vous aider à la bibliothèque. N'hésitez pas à le contacter lors des permanences à la bibliothèque ou par mail.

✉ greg.numerique@gmail.com

> **FEUX DE FORETS**

PREVENIR: Le risque d'incendie est un risque majeur sur la commune. L'été sera très chaud, pour prévenir les incendies de nos pinèdes, respectez les consignes et diffusez les sans modération :



> Ne circulez avec un véhicule à moteur que sur les chemins autorisés. Les pistes DFCI sont interdites à tout véhicule (à l'exception des forces de secours et du CCFF).



> pas de barbecue. Les barbecues maçonnés à proximité immédiate (1 à 2m) d'une construction débroussaillée sur 50m et disposant d'un point d'eau sont tolérés.



> ne fumez pas dans la nature et ne jetez pas vos mégots.



> tous les feux sont strictement interdits.

DÉBROUSSAILLEMENT. L'ONF, mandatée par la préfecture de l'Hérault, a procédé à plus de 200 contrôles sur notre commune et verbalisé une dizaine de propriétaires. C'est une dynamique vertueuse, amorcée par les efforts de la commune (entretien du coupe-feu au nord du bourg), qui s'est engagée et vous avez été nombreux à procéder aux travaux de débroussaillage. Nous vous en remercions! Rappelez-vous que l'état débroussaillé doit être maintenu et qu'un entretien régulier est moins difficile ou onéreux que de gros travaux irréguliers.

! PREMIER DÉPART DE FEU. Le risque incendie est important toute l'année. Le 24 mai c'est plus de 1000m² qui ont été incendiés aux Barrandons. Restons vigilants!

MAI 2017/ÉCOLE ISOLATION ET RAFRAÎCHISSEMENT

En 2016, la commune a procédé à une nouvelle isolation des salles de classes de CE1/CE2 et CM1/CM2. Nous avons mis en place cette année des dispositifs de rafraîchissement qui permettent aujourd'hui aux enfants de ces classes de travailler dans des conditions optimales malgré les fortes chaleurs. Un point sur l'isolation des classes de maternelle et CP sera également fait.

> CIRCUITS COURTS

Quel développement pour les produits alimentaires locaux du Grand Pic Saint-Loup ? C'est pour répondre précisément à cette question qu'un questionnaire vous est proposé.

Pour remplir le questionnaire :

<http://www.cc-grandpicsaintloup.fr/Animation-du-Projet-Alimentaire.htm>

> TRES IMPORTANT :

Le véhicule du CCFF est désormais stationné dans le local communal situé impasse du Mistral. La sortie de ce véhicule doit pouvoir être possible à tout moment. Par ailleurs cette impasse est aussi réservée à un accès des services de secours pour l'école. Il est donc interdit de stationner sur le marquage au sol afin de laisser le passage libre en permanence. Merci de respecter ce marquage.



SIGNALÉTIQUE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

La commune a fait l'acquisition de deux nouveaux radars pédagogiques, de deux coussins berlinois et de plusieurs panneaux pour inciter encore et toujours les automobilistes à rouler lentement dans le village : coût total : 7000 euros. Merci de respecter les limitations de vitesse!

HORAIRE D'ÉTÉ DU SECRETARIAT DE MAIRIE

L'accueil du public aura lieu du lundi au jeudi de 8h à 12h uniquement à partir du lundi 3 juillet et jusqu'au lundi 4 septembre

> ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

L'année se termine pour les Activités Physiques Adaptées. Les participantes étant pleinement satisfaites, cette animation sera reconduite à partir du **19 septembre 2017**. N'hésitez pas à nous rejoindre!

Secrétariat de Mairie ☎ 04 67 86 93 21



Le véhicule de dépistage du cancer du sein sera sur la place de la mairie le **13 juillet de 8h30 à 12h30**.

> EMPLOI

Le RISE, en partenariat avec la Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup, organise un Salon dédié aux Métiers de l'aide à domicile le **jeudi 29 Juin** prochain de 9h à 12h.

Lors de cette matinée, les candidats qui souhaitent postuler auront la possibilité d'être reçus individuellement par des employeurs locaux le jour même. Des organismes de formation présenteront également l'offre locale de formation et les dispositifs permettant d'y accéder. Enfin, de nombreux professionnels du secteur seront présents afin de vous donner un maximum de renseignements.

Les personnes intéressées sont donc invitées à se présenter à l'Hôtel de la Communauté de Saint Mathieu de Trévières avec leur CV à 9h !

> PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

> **CHASSE AUX OEUFS 2017.** Sous un soleil radieux, autour de la bergerie communale de Causse, a eu lieu l'événement incontournable de Pâques "la chasse aux œufs" très attendue des 70 petits gourmands inscrits!



> **CARNAVAL.** Sur le thème proposé par l'APE "les insectes", vous avez été très nombreux à jouer le jeu, un grand merci!



Merci à la famille BASSO, qui a donné naissance cette année à M. Carnaval en fabricant la structure, décorée ensuite par les parents et les enfants présents aux deux ateliers les mercredis 29/03 et 19/04, avec les fleurs fabriquées pendant la garderie de l'école. Les enfants du centre de loisirs "les cigalous du Puech" ont également décoré la remorque avec deux magnifiques panneaux.

Merci également à M. Orlandi, qui pour la deuxième année, a accepté la lourde tâche de conduire Mr Carnaval au bûcher, accompagné par l'école de musique de l'association AGIR "la Batucata". Marie Revel et sa petite troupe ont donné du dynamisme au défilé avec des percussions dans les rues, pour le plaisir des petits et des grands.

Nous remercions également les huit parents responsables de la sécurité du défilé, les bénévoles du CCFF (bûcher de M. Carnaval), la mairie et les employés communaux.

Cette journée s'est terminée par un goûter (gâteaux confectionnés par les parents), des boissons bien fraîches et des glaces (offertes par l'APE).

> **KERMESSE:** Vendredi 30 juin à 17h30: Tous à l'abordage! Les pirates nous attaquent! Sur le thème des pirates, la kermesse débutera par un goûter offert par l'APE, puis une chasse au trésor à 18h, les enfants déguisés devront partir à la conquête d'un nouveau monde...



> KERMESSE suite du programme:

Un diaporama aura lieu à la fin retraçant plusieurs années de manifestations organisées par l'APE.

Cette journée sera clôturée d'un repas convivial (sur inscription) à 19h place de la Mairie. Un beau moment festif en perspective avant les grandes vacances!



> COMITÉ DES FÊTES

> **SÉCURITÉ.** Depuis quelques années, une réunion préparatoire est organisée avec les élus, la gendarmerie et le comité des fêtes pour que la fête se déroule dans de bonnes conditions de sécurité. L'arrêté municipal qui en découle précise :

➤ **STATIONNEMENT & CIRCULATION.** Pendant toute la durée de la fête, le stationnement sera interdit sur la place de la mairie et ses abords. La circulation sera interdite pendant les manifestations taurines rue de la mairie et rue du Claud de la Dame.

ALCOOL: La consommation d'alcool est interdite dans les espaces publics (rues, ancien stade, petit jardin... etc) du village. Seules les boissons alcoolisées vendues par le comité des fêtes sont autorisées à être consommées dans le périmètre de la place de la mairie.

LEXIQUE. Ignorant de la bouvine? Voilà quelques explications pour partager ensemble cette manifestation.

♦ **ABRIVADO.** Arrivée des taureaux depuis leur lieu de pâturage jusqu'aux arènes, encadrés par leurs gardians. La population tente de faire échapper les taureaux en rompant la barrière formée par les gardians.

♦ **BANDIDO.** Retour de l'abrivado, il se déroule après la course et permet au taureau de regagner son pâturage.

♦ **BIOU.** C'est le taureau de Camargue.

♦ **BOUVINE.** Elle désigne le milieu taurin, l'aire géographique, tout ce qui se rapporte au monde des biou.

♦ **ENCIERRO.** Lâcher de taureaux dans un périmètre déterminé (les gardians n'interviennent pas).

♦ **GARDIAN.** Cavalier à cheval, il garde la manade.

♦ **MANADE.** Élevage de taureaux ou de chevaux.

> AGIR

> AUDITIONS DE FIN D'ANNÉE.

• Samedi 1er juillet à 17h30 au foyer communal, les élèves des ateliers de musique joueront pour tous. Ce sera l'occasion de découvrir les différents cours de musique (instruments, ensemble) proposés par AGIR.